

Revue générale des chemins de fer (1924)

I Revue générale des chemins de fer (1924). 1933/08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

BIBLIOGRAPHIE

Calcul pratique des lignes de transport d'énergie électrique ; Basse, moyenne, haute tension et lignes à longue distance, par A. SCHWAIGER, Docteur Ingénieur, Professeur à l'Ecole Technique Supérieure de Munich (1).

L'auteur a réuni dans ce volume l'essentiel des leçons qu'il professe à l'Ecole Technique Supérieure de Munich sur les lignes de transport d'énergie électrique, en particulier sur les lignes à haute tension. L'ouvrage se divise en trois parties. La première contient les notions fondamentales nécessaires au calcul des lignes. La deuxième traite des réseaux à moyenne tension ; comme on peut leur appliquer les mêmes méthodes qu'aux réseaux à basse tension, ces derniers y sont étudiés en même temps, tout en se bornant aux cas les plus simples. La troisième partie enfin traite des lignes à grande distance.

L'auteur estime, en outre, que les méthodes graphiques de calcul des lignes sont les plus pratiques, car si elles donnent parfois lieu à quelques inexactitudes du fait des dessins, elles ont par contre l'avantage de conduire plus rapidement au but.

Un appendice donnant les valeurs des résistances ainsi que des conductances des lignes aériennes et des câbles complète cet ouvrage.

American Railway Signaling Principles and Practices (Signalisation des Chemins de fer américains. Principes et Applications).

1° Chapter XIV : Definitions (chapitre XIV : Définitions) (2).

2° Chapter XVII : Mechanical and Electro Mechanical Interlocking (chapitre XVII : Appareils d'enclenchements mécaniques et électro-mécaniques) (3).

3° Chapter XX : Interlocking Circuits (chapitre XX : Circuits d'enclenchements) (4).

Le chapitre XIV donne par ordre alphabétique, la définition d'un grand nombre d'expressions employées en signalisation, définition complétée souvent par l'indication de l'usage le plus fréquent qui est fait du dispositif. La grande diversité des installations de signalisation justifie ce chapitre, auquel on pourra se reporter utilement pour éviter les confusions et saisir exactement les descriptions données.

Le chapitre XVII décrit les appareils d'enclenchements mécaniques et électro-mécaniques. Il s'agit ici, en ce qui concerne les installations centrales, des appareils de commande des signaux et aiguillages, les organes d'enclenchement proprement dit étant décrits d'autre part.

Le chapitre XX décrit les circuits électriques de manœuvre des appareils dans les installations où l'agent moteur est l'électricité, ainsi que les circuits d'enclenchement et de contrôle employés dans ces installations et dans les cabines mécaniques et électro-pneumatiques.

La lecture des schémas est rendue aisée par la séparation très nette des circuits et par une représentation faisant abstraction de la position exacte des appareils électriques par rapport aux voies.

Ces petits volumes contiennent une documentation technique importante ; si certains dispositifs se rapportent plus spécialement à la signalisation américaine, la plupart se rattachent néanmoins à des principes susceptibles d'application générale et sont intéressants à ce titre.

(1) Un volume 142 pages, 16 × 25, prix 29 f. Librairie Dunod, 92, rue Bonaparte, à Paris, 6^e.

(2) Un opuscule 23 × 15, 81 pages, prix 35 cents, publié par la Section de Signalisation de l'American Railway Association, 38, Vesey Street. N. Y.

(3) Un opuscule 23 × 15, 85 pages, prix 35 cents, publié par la Section de Signalisation de l'American Railway Association, 38, Vesey Street. N. Y.

(4) Un opuscule 23 × 15, 167 pages, prix 45 cents, publié par la Section de Signalisation de l'American Railway Association, 38, Vesey Street. N. Y.
